Université Bretagne Sud

Arrêté n°2026-056

Composition d'instance

Commission Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le président,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L 611-10, L 712-2, L 712-3, L 712-6-1, L 811-3, L 841-5, R 719-79, D 841-5 à D 841-9 et D 841-11,
Vu la circulaire du 23 mars 2022 relative au développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,
Vu la délibération° 50-2019 du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud en date du 5 juillet 2019,
Vu l'avis n° 70-2024 de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'université Bretagne Sud en date du 05/12/2024
Vu la délibération n° 2024-123 du conseil d'administration (CA) de l'université Bretagne Sud en date du 17/12/2024 portant approbation des statuts de la commission CVEC, et qui abroge le précédent règlement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) voté au Conseil d'Administration du 9 décembre 2016 (délibération n°123-2016).

Arrête

Article 1. La composition de la commission CVEC figure en annexe du présent arrêté. Les représentants étudiants à la commission CVEC sont nommés pour la fin de leur mandat restant à courir.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 3. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

David MENIER

19 OCT. 2026

Université Bretagne Sud
David MENIER
Président

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Annexe : Composition de la Commission Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

➢ 14 membres avec voix délibératives

1. David MENIER, Président de l'Université Bretagne Sud ou son représentant, Président de la commission
2. Gabriel HARDY, Vice-Président Vie des Campus (lorsqu'il n'assure pas la présidence de la commission CVEC)
3. Nathalie DEDESSUS LE MOUSTIER, Vice-Présidente Santé, égalité, diversité, inclusion

Étudiant.e.s

4. Maëlys LEDUBY (Vice-Présidente Étudiants)
5. Corto GARNIER (Vice-Président Étudiants et élu CFVU)
6. Hugo CHAUVIN (élu CFVU)
7. Victor PASGRIMAUD (élu CFVU)
8. Siège vacant (élu.e CA)
9. Neven HENRIOT (représentant association étudiante)
10. Benjamin MANENTI (représentant association étudiante)

Services

11. Claire GUERY, Médecin Directrice, Service de Santé Étudiante (SSE) Pôle Handiversité
12. Delphine LE GALL, Directrice, Service Culture et Vie des Campus (SCVC)
13. Siège vacant, Directeur, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
14. Claire SALLIC, Directrice, Direction de la Vie Étudiante et des Campus (DVEC)

➢ Membres avec voix consultatives

CROUS :

Élodie MARET, Directrice de l'antenne du CROUS de Lorient

Personnalités extérieures

En cours de désignation, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Stéphane LOHEZIC, Vice-Président Enseignement Supérieur, Recherche et Santé, Lorient Agglomération

Alexandre DESHAYES, conseiller communautaire de la ville de Pontivy (titulaire) et Claude-Albert LE BRIS, Vice-Président en charge du développement économique, agriculture, innovation enseignement supérieur (suppléant) Pontivy Communauté

Invité.e.s : Toute personne dont la présence sera jugée utile au groupe de travail